

Gaz naturel renouvelable

Le géant danois Nature Energy laisse en plan Énergir



PHOTO FOURNIE PAR NATURE ENERGY

L'entreprise danoise Nature Energy

Le géant danois de la biométhanisation Nature Energy – qui projetait de construire dix usines pour fournir le tiers du gaz naturel renouvelable nécessaire à Énergir – quitte le Québec. Le marché québécois n'est pas assez rentable, estime cette filiale de Shell.

Publié le 21 nov. 2024



ULYSSE BERGERON
La Presse



« L'environnement réglementaire [et] les complexités de la chaîne d'approvisionnement en matières premières » feraient partie des facteurs qui expliquent le retrait du Québec de Nature Energy, évoque dans un courriel Stephen Doolan, porte-parole de la pétrolière Shell qui détient la multinationale danoise. Le géant pétrolier avance aussi « que les aspects économiques [...] ne répondaient pas aux exigences de Shell en matière

Il s'agit là d'un virage à 180 degrés pour Nature Energy, qui présentait ses projets dans la province comme une porte d'entrée pour le marché nord-américain. En décembre 2022, l'entreprise annonçait un important partenariat avec Énergir, affirmant projeter la construction de 10 méga-usines de biométhanisation pour produire du gaz naturel renouvelable (GNR) agricole à partir de lisier et de fumier.

Ces installations devaient permettre la production de 200 millions de mètres cubes de GNR et, par le fait même, d'« atteindre le tiers de la cible de 2030 du Québec en matière de GNR, ce qui réduirait les émissions de CO₂ d'un maximum de 400 000 tonnes, ce qui équivaut à retirer de la circulation environ 100 000 voitures à essence ».

« Ils nous ont informés de cette décision récemment », indique Jean-François Jaimes, directeur développement et énergie renouvelable chez Énergir : « Peut-être que le potentiel n'était pas aussi grand qu'ils espéraient initialement, du moins la rapidité avec laquelle ils pouvaient développer ces projets-là. »

Énergir reprend les rênes

Le projet de Farnham – dont Énergir reprend les rênes à 100 % avec le départ de son partenaire – est bien avancé. Plus de 80 % de la biomasse nécessaire à la production de GNR est actuellement sécurisée, assure M. Jaimes, précisant qu'il ira assurément de l'avant. L'inauguration de l'usine était prévue en 2026 jusqu'à récemment.

Énergir Développement n'écarte pas la possibilité de chapeauter d'autres initiatives. « Nous, on pourrait refaire les projets, mais seul ou avec de nouveaux partenaires. Avec le départ de Nature Energy, ça nous donne l'opportunité de relancer le projet avec une nouvelle gouvernance », résume M. Jaimes, assurant « croire vraiment à cette filière ».

En juillet, La Presse avait constaté qu'il y avait déjà de l'eau dans le gaz des ambitions québécoises de l'entreprise. « On ne se met pas le couteau sous la gorge en se disant qu'il faut faire 10 usines coûte que coûte. On y va projet par projet. Si ce n'est que six usines, ce ne sera que six usines », déclarait alors le responsable de l'approvisionnement en biomasse de Nature Energy, Philippe Lamote.

Ce dirigeant avait alors confirmé les difficultés à recueillir les 700 000 tonnes d'intrants – essentiellement des déjections animales – nécessaires à chaque projet. Ceux-ci proviennent généralement d'une centaine de fermes réparties sur un vaste territoire. Les projets ne peuvent être rentables si les camions doivent parcourir une centaine de kilomètres pour recueillir le lisier ou fumier nécessaire à la production de gaz.

C'est d'ailleurs pour cette raison que la multinationale avait mis de côté, en 2023, son projet d'usine à Louiseville, dans la MRC de Maskinongé. Dès lors, il ne restait en fait que deux projets sur la table à dessin de Nature Energy : l'usine de Farnham, en Estrie, et celle de Saint-Joseph-de-Beauce prévue pour 2027. Énergir n'écarte pas la possibilité de reprendre également ce projet qui, par ailleurs, est moins avancé.